

Transport du grain de l'Ouest—Loi

Chose intéressante, le débat, non seulement sur ces amendements, mais sur toute la réforme du tarif du Nid-de-Corbeau, porte en somme sur les projets d'investissement du système ferroviaire canadien. Considérant l'énorme boni que le programme gouvernemental va leur apporter avec tantôt l'appui, et tantôt l'opposition du parti conservateur, comment se fait-il que les projets d'investissement du CN pour la première année d'application des mesures gouvernementales soient tombés de 22.9 p. 100? Comment se fait-il que les intentions d'investissement du CP soient tombées d'environ 20.4 p. 100? Juste au moment où ils commencent à récolter les grands bienfaits que leur apportent sur un plateau d'argent le gouvernement et l'opposition officielle, à cause de ses tergiversations et de son indécision à appuyer ou à condamner les mesures en discussion? Si cela ne prouve pas l'opportunité de s'en prendre à eux, c'est-à-dire de regarder d'un peu plus près, de procéder à des contrôles, alors j'y perds mon latin.

● (1540)

Nous n'avons rien contre l'argument qui veut que si ces organismes et ces sociétés reçoivent d'importantes injections de deniers publics, il faille donner au nouveau commissionnaire ou à un autre organisme un certain pouvoir de veiller à ce qu'ils se comportent correctement. S'il existe déjà des institutions dotées d'organes de police interne, du fait que soit leurs adhérents, soit leurs participants puissent exercer par la mise en œuvre d'une multiplicité de disciplines certains contrôles sur leur comportement en fonction des grands intérêts de tous les intéressés du secteur ou du Canada tout entier, nous estimons dans notre parti, parce que cela s'inscrit dans notre philosophie générale, qu'il faut leur permettre de continuer à le faire. Mais si nous avons des preuves que les principales parties prenantes dans tout cela, les chemins de fer et surtout le CP, celui des organismes qui va toucher des milliards au cours des prochaines années grâce à la générosité du gouvernement et de l'opposition—et le siècle écoulé ne manque pas de choses qui nous portent à penser qu'il a besoin d'être surveillé de près—il y a des mécanismes grâce auxquels nous pouvons veiller à ce qu'il respecte ses engagements. Il est tout à fait dans l'ordre qu'on s'en prenne à eux, pour leur imposer une surveillance et un contrôle particuliers.

Donc, nous n'avons pas à nous excuser de l'attitude discriminatoire qu'au moins certains députés conservateurs, et je pense au député de Crowfoot en particulier, nous ont attribuée.

Ce sont les chemins de fer qui vont toucher l'argent, qui vont obtenir les pouvoirs. Il n'y a pas de dispositif prévu pour qu'ils respectent leurs engagements moraux et financiers vis-à-vis du peuple canadien. Donc, monsieur le Président, j'appuie les amendements et j'invite les députés de bonne foi et de bonne volonté, tant de l'opposition officielle que du gouvernement, à s'unir à nous pour faire surveiller ceux qui en ont un peu besoin, et pour laisser toute liberté, comme je l'ai déjà dit, à ceux qui savent s'autodiscipliner.

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Monsieur le Président, je voudrais parler brièvement de cette motion. Comme les députés le savent, je représente une circonscription urbaine et j'ai parfois du mal à me rappeler tous les détails d'un projet de loi si compliqué. Toutefois, quand on lit une partie des délibérations du comité et qu'on tente de ne pas oublier la portée générale des amendements proposés, on en vient à se demander s'il

est vraiment souhaitable d'appuyer en l'occurrence l'amendement néo-démocrate.

Le NPD, comptant peu de membres, ne dispose peut-être pas de moyens et de personnel suffisants pour faire des recherches satisfaisantes. Parfois, la main gauche ignore ce que fait la main droite. Le NPD en a donné l'exemple classique quand il s'est empressé, le 13 décembre 1979, de rejeter un budget qui était bon pour le Canada, notamment pour l'ouest du Canada. Après coup, on s'est rendu compte . . .

M. le vice-président: En toute déférence, je dois signaler au député que le débat à l'étape du rapport doit porter uniquement sur les amendements à l'étude.

M. Deans: Il est à peu près temps que vous les rappeliez à l'ordre.

M. Hawkes: J'essayais simplement de démontrer qu'en proposant cet amendement, le NPD n'a pas bien réfléchi à ses répercussions. En 1979, monsieur le Président, nous avons créé le poste de commissaire aux grains. Je vous rappelle qu'il avait les pouvoirs de contrôler tout le réseau de transport et de manutention des céréales. Voici ce qu'a déclaré le sous-ministre au comité, le mercredi 31 août 1983, au sujet du commissaire:

Non, monsieur le président. Cela n'a pas été le cas ces quatre dernières années. L'impression générale, parmi la plupart des associations agricoles de l'Ouest, c'est que le système en place fonctionnait bien . . .

Ce système, monsieur le Président, a été mis en place par les conservateurs en 1979. Puis il ajoute:

. . . qu'en réalité, il était possible de faire mieux. C'est pourquoi ces associations étaient généralement d'accord tant au cours de l'enquête Gilson qu'au cours de l'étude du groupe de travail sur l'organisme central de coordination, pour créer le genre d'organismes prévus dans le projet de loi à l'étude.

Autrement dit, monsieur le Président, pour charger un coordinateur de surveiller tout le réseau de manutention et de transport du grain, initiative prise en 1979 par un gouvernement conservateur. Je tiens à dire à la Chambre que nous voyons ce système fonctionner depuis trois ans et demie, et nous devons nous méfier de ces amendements qui visent à ôter à l'administrateur le pouvoir, l'autorité et la responsabilité de surveiller tout le système.

Je signale à la Chambre que le parti conservateur a proposé au comité une motion qui a obtenu l'appui du NPD, et le porte-parole de ce parti pour ces questions a convenu avec nous que l'on devrait confier à des hommes politiques, les ministres par exemple, le soin de choisir les participants. Le cabinet devrait décider quels secteurs du réseau de manutention des grains méritent d'être examinés en vue d'en améliorer l'efficacité, de façon à respecter nos engagements envers nos clients des autres pays. Mais, monsieur le Président, l'objet des amendements à l'étude aujourd'hui est de restreindre les pouvoirs et l'autorité qui seront dévolus à l'administrateur pour lui permettre de veiller à ce que le système en place réponde à ces exigences et ces obligations. Même pour un citadin, il n'est pas aisé de comprendre pourquoi le Nouveau parti démocratique a appuyé nos efforts en vue de réorganiser et d'améliorer tout le système de manutention du grain, une fois pour toutes, pour ensuite proposer aujourd'hui un amendement qui aurait pour effet de limiter notre marge de manœuvre à ce chapitre. La seule chose qui puisse expliquer cette volte-face, à mon avis, est que le NPD s'est mal renseigné. Ce fut la même chose en 1979, lorsqu'il a entraîné la défaite d'un gouvernement qui agissait dans l'intérêt de la nation et des gens de l'Ouest. Il a